

LA COLLECTE DES DECHETS

Tarifs de la collecte des déchets 2026 (bacs individuels) :



Les tarifs 2026 incluent **15 levées de bacs d'ordures ménagères (bac vert) par an.**

Les levées pour le tri (bac jaune) ne sont pas comptabilisées. En cas de mauvais tri :

La collecte sera considérée comme une levée de bac d'ordures ménagères.

VOLUME DES BACS	PART FIXE		PART VARIABLE (coût d'une levée supplémentaire bac OM)
	Part fixe	Nb de levées du bac OM	
Bac OM 120 L + Bac TRI 240L	140 €	15	2.25 €
Bac OM 240 L + Bac TRI 240L	178.50 €	15	4.50 €

Carte "Déchets" :

La carte "Déchets" qui vous est fournie vous permet d'accéder :

- aux déchèteries du territoire (à Camaret, Crozon et Rosnoën)

L'abonnement du service déchets inclut **15 passages en déchèterie + 15 passages en dépôts de déchets verts dans l'année.**

Au delà, une entrée en déchèterie vous sera facturée 5.60 €.

- aux colonnes d'apport volontaire des ordures ménagères

Chaque ouverture de colonne est comptabilisée comme **1/2 levée** sur les 15 levées annuelles du bac vert.

Retrouvez la carte de localisation des colonnes d'apport volontaire sur www.comcomcrozon.bzh, rubrique Environnement / Déchets.

Le nombre de levées et d'entrées en déchèterie est recalculé au prorata du temps d'inscription.

La carte "Déchets" n'est pas nécessaire pour ouvrir les colonnes d'apport volontaire de verre et de tri. En cas de perte de la carte, la 2ème est facturée 10 €, sur présentation d'une pièce d'identité.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le site www.comcomcrozon.bzh, rubrique Environnement/Déchets (jours de collecte, calendrier téléchargeable, infos sur le tri, etc.).

Facturation :

La facturation est effectuée en deux fois : **en juin et en novembre de chaque année.** Les levées supplémentaires éventuelles de novembre et décembre sont facturées en mai de l'année N + 1.

Rappel des consignes de collecte :

- Sortir le bac la veille au soir de la collecte et les rentrer dès que possible
- La poignée des bacs doit être tournée vers la route
- La collecte s'effectue en bacs individuels, à couvercle vert pour les ordures ménagères (emballées en sacs) et à couvercle jaune pour les déchets recyclables (en vrac).
- Le bac à couvercle jaune (tri sélectif) doit être sorti quand il est rempli
- Tout dépôt au pied des bacs est interdit
- La collecte a lieu les jours fériés, sauf le 25 décembre et 1er janvier

En cas de déménagement :

Les bacs restent dans le logement vident et propres et la carte doit nous être retournée. Le non-retour de cette carte vous sera facturé 10 €.

Vous devrez également nous fournir votre état des lieux de sortie et votre nouvelle adresse pour clôturer votre compte.

Important :

Tout changement de situation concernant l'usager ou l'emplacement desservi doit être communiqué au service : déménagement, vente, nouvelle adresse de facturation, décès,...

Horaires d'ouverture des déchèteries :

PERIODE	CROZON	CAMARET	ROSNOEN
1er avril au 30 septembre	Du lundi au samedi : 9h - 11h45 et 13h30 - 17h45	Du mardi au samedi (sauf mercredi) : 9h - 11h45 et 13h30 - 17h45	Du lundi au samedi : 9h - 11h45 et 13h30 - 17h45
1er octobre au 31 mars	Du lundi au samedi : 9h - 11h45 et 13h30 - 16h45	Du mardi au samedi (sauf le mercredi) : 9h - 11h45 et 13h30 - 16h45	Du lundi au samedi : 9h - 11h45 et 13h30 - 16h45
Jours de fermeture	Dimanche et jours fériés*	Lundi, mercredi, dimanche, et jours fériés*	Mardi, jeudi, dimanche et jours fériés*

*** Y compris lundi de Pentecôte**

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le service déchets au 02.98.16.02.50, par mail à l'adresse ti@comcom-crozon.bzh ou à l'antenne du Faou au 02.98.73.04.00, antenne.lefaou@comcom-crozon.bzh

Horaires du service déchets à Crozon : Du Lundi au Jeudi: 9h-12h, 13h30-17h30 Vendredi : 9h-12h 13h30-17h00

Horaires de l'accueil de Le Faou : Du Lundi au Vendredi : 9h-12h, 13h30-17h00

Fermé le mercredi